

Fiche d'inscription Groupe ou association :

Nom du groupe ou de l'association :

Nom du responsable:.....*Prénom :*.....

Adresse :.....

.....

Tel :.....*Fax :*.....

Portable :.....

E-mail :.....

Choix prestation

Nombre de prestation(s)

Activité :

Prix prestation :.....X.....=.....

date(s) *du*.....*au*.....

heures *de*.....*a*.....

Lieu de Rendez vous : site de la Gentiane autre à préciser

.....

Inscription : Après le règlement du montant de la prestation par Chèque ou Carte Bancaire

Le :.....*A :*.....

Signature

PS : une fiche par activité merci (ski fond, ski alpin, snow, raquette etc.)

Règlement : par carte bancaire

Je soussigné :

Autorise l'ESF du Ballon d'Alsace à retirer le montant des prestations de mon compte bancaire

carte bancaire N° : I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I

*Inscrivez ci-contre les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre C B (sur le panneau de signature)
I_I_I_I_I*

Date d'expiration : I_I_I_I_I_I

Nom du titulaire :

Adresse :
.....

Le :

A :

Signature :

ECOLE DU SKI FRANÇAIS DU BALLON D'ALSACE

CONTRAT DE RESERVATION – CONDITIONS GENERAL

Article 1

Le présent contrat est destiné à l'usage de la réservation mentionnée, sur la commande ou le devis ci-joint.

Article 2 – Réservation

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir à l'Ecole du ski Français du Ballon d'Alsace le montant total du prix de la prestation(s) et le document dûment daté et signé.

Article 3 - Annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier, fax), à L'Ecole du ski Français du Ballon d'Alsace. L'annulation doit parvenir au moins 21 jours avant la date prévue pour la prestation(s). Dans le cas des administrations, ne pouvant envoyer un chèque d'acompte, une facture correspondant à l'acompte, leur sera adressée.

En cas de non présentation du groupe, l'Ecole du ski Français du Ballon d'Alsace peut disposer du créneau horaire réservé. L'acompte est égal au montant des prestations et reste acquis à l'Ecole du ski Français du Ballon d'Alsace. Pour les administrations, une facture du montant de la prestation leur sera envoyée.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût initial du séjour reste acquis à l'Ecole du ski Français du Ballon d'Alsace.

En cas de réduction des prestations,

intervenant moins de 15 jours avant le début des prestations aucune réduction ne sera accordé. Sauf accord préalable et écrit de la part de l'Ecole du Ski Français du Ballon d'Alsace.

Article 4 - Annulation par l'Ecole du ski Français du Ballon d'Alsace

Lorsque, avant le séjour, l'Ecole du ski Français du Ballon d'Alsace annule le séjour, elle doit informer le client par courrier, fax ou mail. Le client sera remboursé au plus vite des sommes versées.

Article 5 - Arrivée

Le client doit se présenter au jour et horaire précisés sur le présent contrat.

Article 6 - Réservation

Chaque réservation est enregistrée par ordre d'arrivée au Secrétariat, certains créneaux horaires ne seront peut-être plus disponibles. Dans ce cas, l'Ecole du Ski Français du Ballon d'Alsace se rapprochera par téléphone du client afin de trouver la solution la mieux adaptée et donner satisfaction.

Article 7 - Facturation

Une facture sera établie en fonction du séjour effectué, ou initialement prévu (à conserver). Une lettre de rappel sera adressée au client. Sans réponse, à l'issue d'un délai de 15 jours à compter de l'envoi, les sommes dues seront majorées d'une pénalité de 10 % de la totalité du montant indiqué sur la facture, ainsi que de la facturation de l'ensemble des frais financiers et de dossier. Si une deuxième lettre de rappel s'avère nécessaire, les frais de mise en demeure et de recouvrement seront à la charge du client

Le :

A :

Réservation entre l'ESF du Ballon d'Alsace

et :

Nom et signature